

Les instances décisionnelles du G.H.R. Mulhouse et Sud-Alsace

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE (CS)

- Président :** M. Jean ROTTNER
Représentant la mairie de Mulhouse, commune de l'établissement siège
- Vice-président :** M. Nicolas JANDER
Personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS

Collège des représentants des collectivités territoriales : 5 membres

Mairie de Mulhouse :
M. Jean ROTTNER

Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération :
M. Fabian JORDAN
M. Pierre SALZE

Mairie de Saint-Louis, principale commune d'origine des patients en nombre d'entrée en hospitalisation au cours du dernier exercice connu, autre que celle de l'établissement siège :
Mme Pascale SCHMIDIGER

Conseil départemental du Haut Rhin :
Mme Josiane MEHLEN-VETTER

Collège des représentants des personnels : 5 membres

Commission médicale d'établissement (CME) :
Dr François CHANTREL
Dr Philippe GRETH

Commission des soins Infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) :
M. Christophe STAUDER

Organisations syndicales :
M. Jean-Marc KELAI
Mme Marie-Stella MUNINGER

Collège des personnalités qualifiées et des représentants des usagers : 5 membres

Personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS :
M. Nicolas JANDER

Personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS :
M. Michel SORDI

Personnalité qualifiée désignée par le préfet :
M. Gilbert STOECKEL

Représentants des usagers désignés par le préfet :
Mme Martine DEMOUGES
M. André BUBENDORF

Membres à titre consultatif

le vice-président du directoire : Dr Xavier NASICA
la directrice générale de l'ARS : Mme Virginie CAYRE
le directeur général adjoint de l'ARS : M. Frédéric REMAY
le délégué territorial du Haut-Rhin : M. Pierre LESPINASSE
le représentant du comité d'éthique : Dr Patrick LEDEE
le directeur de la CPAM : M. Christophe LAGADEC
le directeur adjoint de la CPAM : M. Jacky FREYSS